

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Groupe Teréga et l'ANEL s'engagent aux côtés des collectivités littorales face aux défis climatiques et énergétiques

Teréga, opérateur historique d'infrastructures de transport et de stockage de gaz dans le Grand Sud-Ouest, et l'Association Nationale des Élus des Littoraux (ANEL) annoncent la signature d'un partenariat pour les années 2026 et 2027. Cette collaboration vise à renforcer les échanges entre les collectivités littorales et Teréga afin d'accompagner la transition énergétique des territoires, de favoriser le développement des énergies renouvelables et bas carbone et de contribuer à la résilience des espaces côtiers face aux effets du changement climatique.

« La transition énergétique nécessitera des infrastructures capables d'accueillir les gaz renouvelables et bas carbone, comme le biométhane et l'hydrogène, ainsi que des solutions de captage, de transport et de stockage du CO₂. Les collectivités ont un rôle déterminant à jouer dans cette transformation. En nous associant à l'ANEL, nous souhaitons nourrir un dialogue de long terme avec les élus des territoires littoraux et contribuer à l'émergence de projets créateurs de valeur pour les territoires et leurs habitants. »

Carolle Foissaud, Présidente et Directrice Générale de Teréga

Les territoires littoraux et les villes portuaires sont en première ligne face aux défis environnementaux, climatiques et énergétiques. Préservation des écosystèmes, adaptation au recul du trait de côte, décarbonation des activités économiques, développement des énergies renouvelables : les élus doivent aujourd'hui concilier attractivité, compétitivité et transition écologique.

Dans ce contexte, Teréga et l'ANEL ont choisi d'unir leurs expertises pour favoriser le dialogue entre les collectivités territoriales et les acteurs de l'énergie. Ce partenariat a vocation à créer un espace d'échanges et de partage d'informations autour des enjeux liés à la transition énergétique, à l'aménagement durable des territoires et au développement des infrastructures nécessaires à la décarbonation de l'économie.

Accompagner les territoires dans la transition énergétique

Le partenariat portera notamment sur le développement des filières d'avenir telles que l'hydrogène renouvelable et bas carbone ainsi que les solutions de captage, transport, stockage et valorisation du CO₂. Ces nouvelles solutions énergétiques bas carbone seront fréquemment en lien avec les enjeux des littoraux, par des liaisons inter-hub énergétiques terrestres ou maritimes pour des projets d'infrastructures offshore. Le partenariat favorisera également les échanges sur l'évolution des cadres réglementaires comme celui de la loi littoral concernant les infrastructures, sur les enjeux de dialogue territorial sur les projets d'infrastructures et les opportunités de développement économique pour les territoires concernés.

À travers cette coopération, les adhérents de l'ANEL bénéficieront de temps d'échanges privilégiés avec les experts de Teréga lors du congrès annuel de l'association, de réunions territoriales, de visites de sites et de webinaires thématiques.

Favoriser le partage d'expérience et la diffusion des bonnes pratiques

L'ANEL fédère les élus des collectivités littorales de métropole et d'outre-mer et constitue un acteur de référence sur les questions d'adaptation au changement climatique, de protection des milieux côtiers et de développement durable des territoires littoraux.

Grâce à ce partenariat, l'association pourra relayer auprès de ses adhérents les informations et retours d'expérience liés aux nouveaux projets énergétiques et aux infrastructures contribuant à la transition écologique des territoires.

« Les collectivités littorales sont en première ligne face aux conséquences du changement climatique et aux transformations qu'impose la transition énergétique. Notre rôle est de leur permettre de mieux appréhender ces enjeux, de partager les bonnes pratiques et de favoriser les échanges avec les acteurs économiques et industriels concernés. Ce partenariat avec Teréga s'inscrit pleinement dans cette volonté d'accompagner les territoires dans la construction de solutions adaptées à leurs réalités locales. »

Jean-Charles Orsucci, Président de l'ANEL



M. Jean-Charles Orsucci, Maire de Bonifacio, Président de l'ANEL et Carolle Foissaud, Président et Directrice Générale de Teréga

Acteur stratégique du transport et du stockage de gaz en France et en Europe, Teréga mobilise son expertise industrielle pour devenir un hub d'énergies 100% renouvelables et bas carbone à horizon 2050. En s'associant à l'ANEL, l'entreprise réaffirme sa volonté de travailler aux côtés des collectivités pour construire des trajectoires de décarbonation adaptées aux réalités et aux besoins des territoires.

À propos de l'ANEL

Fondée en 1978, L'Association Nationale des Élus des Littoraux (A.N.E.L.) rassemble de très nombreuses collectivités littorales en métropole, Corse et outre-mer autour des enjeux spécifiques du développement économique et de la protection des littoraux. En 2026, l'A.N.E.L. compte plus de 700 adhérents et regroupe les élus provenant de communes, intercommunalités, départements et régions maritimes de métropole, de Corse et d'Outre-mer. L'association est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics pour les questions relatives à la mer et au littoral, notamment comme membre du C.N.M.L. et des Conseils Maritimes de Façade. Pour en savoir plus www.anel.asso.fr

Contacts presse

Hodos Sophie Ryan - 06 56 66 21 35 - s.ryan@hodos.paris

Marie Lemaire - 07 52 06 97 55 - m.lemaire@hodos.paris

À propos de Teréga

Implantée dans le Grand Sud-Ouest, carrefour des grands flux gaziers européens, Teréga déploie depuis plus de 80 ans un savoir-faire d'exception dans le développement d'infrastructures de transport et de stockage de gaz et conçoit aujourd'hui des solutions innovantes pour relever les grands défis énergétiques en France et en Europe. Véritable accélérateur de la transition énergétique, Teréga dispose de plus de 5000 km de canalisations et de deux stockages souterrains représentant respectivement 13.5 % du réseau de transport de gaz français et 27% des capacités de stockage nationales. L'entreprise a réalisé en 2025 un chiffre d'affaires de 481 M€ (hors équilibrage congestion) et compte 647 collaborateurs. La responsabilité sociétale est au cœur de la stratégie de Teréga, engagée dans la transition énergétique vers la neutralité carbone. Teréga déploie des programmes dans l'ensemble des domaines ESG (Environnement Social Gouvernance) : la sécurité de ses collaborateurs et la sûreté de ses infrastructures via le programme PARI 2035, le développement durable des territoires et la responsabilité sociale via le programme ENERGIZ MOUV, le soutien de projets philanthropiques à travers le fonds de dotation Teréga Accélérateur d'Énergies, et la réduction des impacts environnementaux grâce au programme BE POSITIF avec un engagement de réduction des émissions de gaz à effet de serre de -34% à horizon 2030 par rapport à 2021 sur l'ensemble des scopes 1, 2 et 3. www.terega.fr/

Relations Médias Teréga :

Céline DALLEST

celine.dallest@terega.fr

06 38 89 11 07

Presse régionale et spécialisée

AUVRAY & BORACAY :

Vanessa WALTER

v.walter@auvray-boracay.com

06 60 05 56 65

Presse nationale et européenne

TILDER :

Hanifa DAHEL

h.dahel@tilder.com

07 88 09 53 45